

regretté défunt, ainsi qu'à la branche 29.

Que copie de cette résolution soit transmise à la famille du défunt et à la branche 29.

Que cette résolution soit publiée dans l'organe officiel Canadien Français de la C. M. B. A., l'Association.

Par ordre,

SÉRAPHIN CHOQUETTE,

Sec. Arch.

Beh. 59.

## SUCCESSALE No 68 HULL

A une assemblée régulière de la succursale No. 68, Hull, il a été proposé par G. G. V. Ardouin appuyé par Guillaume Barrette et emporté à l'unanimité :

Que vu que la divine Providence a bien voulu, le 9 avril 1891, appeler notre frère Edouard E. Marlore membre de notre succursale :

Il est résolu que tout en nous soumettant à la volonté de Dieu les membres de cette succursale désirent offrir leur sympathie sincère à l'épouse et à la famille de notre frère, et que nous prions la divine Providence de bien vouloir donner les forces nécessaires à la famille éplorée pour supporter la perte douloureuse qu'elle vient de subir.

Et que copie de ces résolutions soit transmise à la famille de notre frère décédé ainsi qu'aux journaux officiels de notre association.

L. GENEST.

Sec. Arch.

Hull, 21 Avril 1891.

M. le chevalier J.-E. Martineau, l'actif et dévoué président de la succursale de la C. M. B. A., à St-Roch de Québec, nous prie de faire savoir à messieurs les Curés des environs de la ville et du district de Québec, qu'il sera prêt en toutes circonstances à se rendre à l'appel qu'on lui fera d'aller expliquer avec détails le but, le fonctionnement et les avantages de la C. M. B. A., ainsi que la manière d'organiser et d'instituer une succursale. C'est la meilleure réponse que nous puissions donner à toutes les demandes de renseignements qui nous arrivent de plusieurs endroits du district

et d'Arday. A l'offertoire l'Hte au Joseph fut chanté à la perfection.

Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Sylvio P. Corbeil, docteur en droit canon et professeur de rhétorique au Collège Ste-Thérèse.

Le jeune et savant orateur sut traiter de main de maître une des grandes questions sociales du jour. Ses paroles furent de celles qui font du bien au cœur de l'ouvrier chrétien. Nous voudrions offrir en entier à nos lecteurs le sermon de l'éloquent prédicateur, malheureusement nous ne le pouvons. Nous devons nous contenter de donner un résumé des pensées développées par le révérend abbé :

### SERMON

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis et ego reficiam vos.—(Mat. XI, 28).

Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes accablés et je vous soulagerai.—XI, 28.

Au temps de sa vie mortelle, consacrée à l'œuvre de la Rédemption, Jésus se fit le consolateur des pauvres et des affligés ; aujourd'hui encore, par le ministère de ses prêtres et de ses pontifes, il apporte des forces et des consolations aux générations qui combattent les combats de la vie.

En ce jour de religieuse réjouissance, avec ses bénédictions et ses divines consolations, Jésus donnera une parole de salut. Les membres de l'Union St. Joseph devront recevoir dans leur intelligence et conserver dans leur cœur deux grandes vérités.

1o La condition humble et laborieuse de l'ouvrier et qui fut celle de leur St. Patron le glorieux Joseph, est considérée dans l'Eglise de Jésus-Christ comme une faveur insigne de Dieu, une part excellente, une béatitude enfin.

Elle est une béatitude parce qu'elle est une image très vraie, une imitation très ressemblante de la pauvreté de Jésus-Christ ; parce que la pauvreté chrétiennement acceptée est le chemin le plus sûr qui conduit à la sanctification des âmes. Le fidèle, s'il est pénétré de la doctrine évangélique, ne se scandalisera pas de la prospérité des méchants.

2o L'Eglise catholique et son Clergé sont les vrais amis du peuple.

La pauvreté, à cause des douleurs qui en font l'apanage, est intolérable pour l'hom-

son origine, le prêtre a été tiré d'entre les rangs du peuple ; son père et sa mère, ses frères et ses sœurs, enfin tous ses parents sont au milieu du peuple ; dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans la patrie et dans l'exil, le prêtre est avec le peuple ; il s'y attache, il s'y dévoue. Le patriotisme ardent dont son âme s'embrase lui inspire une vaste et noble ambition : faire de son peuple la première nation, par la culture de l'intelligence et par la noblesse du cœur.

*Péroraison.*—Les membres de l'Union St. Joseph, doivent aimer leur condition et même l'accepter avec reconnaissance ; ils doivent aimer le prêtre et s'y attacher avec une fidélité inviolable ; enfin, comme tous les bons chrétiens, ils doivent honorer Dieu par une confiance filiale et entière en sa Providence.

Ce grand Dieu qui nourrit les oiseaux du ciel avec tant d'indulgence ; qui revêt la fleur des champs, beauté fugitive, avec tant d'éclat et de gloire, enfin ce grand Dieu qui traite avec une indulgence inépuisable l'homme même qui l'outrage et le blasphème n'abandonnera pas, dans leurs besoins, les ouvriers chrétiens, amis privilégiés de Jésus-Christ.

Les abonnés qui doivent changer de domicile au premier de mai, sont priés de nous donner immédiatement leur nouvelle adresse.

## Forestiers Catholiques

COUR LAVAL No 116

Avec l'habileté d'un expert en procédure et le savoir-faire d'un gentilhomme, M. Amédée Robitaille, avocat, a présidé, mercredi soir de cette semaine, la Cour Laval No. 116 de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

M. Robitaille ferait un excellent chef ranger, et lorsque le temps sera venu, ce n'est pas l'estime de ses frères, ce sont encore moins les qualifications qui lui feront défaut. Mais ce qui lui a valu, ce soir là, l'honneur de la chaire présidentielle c'est le fait que M. Charles Cyr se retirait temporairement de charge à l'occasion des élections générales. Nous disons temporairement, car, en effet cette retraite n'est que

vait en désigner un meilleur. De son côté, M. Philippe Gingras a mérité d'être choisi unanimement comme remplaçant du représentant, pour le cas où celui-ci serait empêché d'assister à la session annuelle.

Ces élections ont été très belles par l'entente et l'harmonie qui leur ont donné un cachet tout spécial d'ordre et de régularité.

Le tout s'est terminé par une éloquente allocution de M. Charles Cyr, le chef ranger réélu, qui s'est appliqué à démontrer l'excellence d'une association qui, comme l'Ordre des Forestiers Catholiques, admet dans ses cadres toutes les races, toutes les nationalités, et n'exclut que ce que l'Eglise catholique elle-même rejette de son sein.

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant

12 juillet 1890